TRAIL DU HAUT BARR 2024

DESCRIPTION & REGLEMENT

1) Présentation :

Le Trail du Haut-Barr se déroulera le dimanche 10 Mars 2024 sur le relief Savernois. Trois courses seront proposées, 13km, 29km et 50km. Ces épreuves de compétition sportive sont destinées aux coureurs initiés et non aux randonneurs. Elles se dérouleront en pleine nature, en semi-autonomie. Le parcours, entièrement balisé, donnera lieu à un classement. Les premiers de chaque catégorie seront récompensés.

2) Organisation :

L'organisation est assurée par des bénévoles, qui sont membres des Trailers de la Rose, une association savernoise de course à pied.

3) Inscriptions :

Pour garantir une meilleure expérience, les inscriptions seront limitées à :

- 400 places sur le 13 km
- 500 places sur le 29 km
- 300 places sur le 50 km

Inscription via la plateforme en ligne Sporkrono

https://sporkrono-inscription.fr/thb2024

Pas d'inscription sur place.

4) Epreuves :

Trail Long : 52 km, 2100 m de D+

- 3 ravitaillements : KM7 + KM21 + KM45 + arrivée
- Départ 7h00

Trail Moyen : 29 km, 1200 m de D+

- 2 ravitaillements : KM7 + KM21 + arrivée
- Départ 9h30

Trail Court : 13 km, 470 m de D+

- 1 ravitaillement : KM7 + arrivée
- Départ 10h30

Le kilométrage et le dénivelé sont donnés à titre d'information et peuvent varier en fonction des différents moyens de mesure.

Les tracés et profils de course sont visibles sur le site internet www.trailduhautbarr.com.
L'organisation se réserve le droit de modifier les tracés selon les conditions météorologiques ou les accords officiels (municipaux et préfectoraux).

Plusieurs barrières horaires ont été fixées :

- **Trail long :**
  - Ravitaillement du KM 21 à 10h30 au plus tard
  - ➔ soit 3h30 de course, allure moyenne de 10min/km
  - Ravitaillement du KM 44 à 14h20 au plus tard,
  - ➔ soit 7h20 de course, allure moyenne de 10min/km
  - Arrivée à 16h00 au plus tard
  - ➔ soit 9h00 de course, allure moyenne de 10m23/km

- **Trail moyen :** ravitaillement du KM 21 à 13h au plus tard, soit 3h30 de course.

- **Toute courses confondues :** Arrivée au **plus tard à 16h00**

Passés ces délais, les coureurs ne feront plus partie de la course et seront considérés comme « DNF ».
Attention, le trail long se voit ainsi plus exigent que le moyen, il est destiné aux Trailers expérimentés sur les longues distances, capables de courir sur 50 km.

- Le départ sera à la Garenne (indiqué depuis le COSEC des Dragons) : prévoir 15/20 minutes en marchant ou 5/10 minutes en trottinant. https://goo.gl/maps/XZDp7ax4PE5wyUFHA

- L'arrivée se fera au COSEC des Dragons, lieu de retrait des dossards
  https://goo.gl/maps/Vs6R6mJcobXVNtzCA

5) <u>Tarifs, inscriptions :</u>

Cette année, 1€ par inscription sera reversé à une association qui aide les enfants autistes. En cas d'annulation ou de transferts de dossards, cet euro ne vous sera pas remboursé, et restera au profit de l'association.
L'annulation est possible jusqu'au dimanche 3 mars 2024, depuis votre dossier Sporkrono. Aucun justificatif n'est nécessaire.

COURSE		Non remboursable	Non remboursable	TOTAL
	Part remboursable, Annulation avant le 03/03/2024	**Part destiné l'association qui aide les enfants autistes**	**Frais Sporkrono**	
13km	13,00 €	1,00 €	1,00 €	15,00 €
29km	24,00 €	1,00 €	1,25 €	26,15 €
50km	41,00 €	1,00 €	2,10 €	44,10 €

Notez que si vous obtenez votre dossard depuis la liste d'attente, 1€ supplémentaire (remboursable en cas d'annulation) vous sera demandé. Cela permet de couvrir les frais de remboursement de la personne que vous remplacez.
Votre inscription ne sera validée que si vous présentez au moins une des pièces suivantes :

- Certificat médical ou sa copie de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition : <u>10 mars 2023</u>
- Licence FFA ou sa copie, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running en cours de validité le jour de la manifestation sportive.
- Licence sportive en cours de validité le jour de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ; ou sa copie.
- Licence compétition délivrée par la FFCO, FFPM, FSCF en cours de validité le jour de la manifestation, ou sa copie.
- Licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité le jour de la manifestation, ou sa copie, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire.

Les coureurs de nationalité étrangère détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF, seront tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin.

Sans présentation de ces documents, l'organisation ne pourra vous remettre votre dossard.

6) Participation :

Selon les règles en vigueur de la commission des courses hors stade, les cadets (16-17 ans) ne peuvent parcourir plus de 12km en compétition et les juniors (18-19 ans) sont limités à 25km.

Les participants doivent être entraînés aux terrains montagneux, et familiarisés avec les imprévus qui peuvent survenir en montagne.

Avant de prendre le départ, il vous est vivement conseillé de consulter la météo pour adapter votre tenue aux conditions qui peuvent être changeantes, tempétueuses et froides.
L'organisation se réserve le droit d'annuler la participation d'un coureur pour une quelconque raison.

7) Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectue au Cosec des Dragons :

- Le samedi après-midi pour les coureurs du 50km. Les horaires vous seront communiqués d'ici février 2024
- Le dimanche de 6h00 à 10h00

8) Le briefing :

Il se tiendra sur l'aire de départ, à la Garenne https://goo.gl/maps/XZDp7ax4PE5wyUFHA

9) Matériel obligatoire :

Le Trail du Haut Barr s'associe à la charte sur la réduction des déchets, pour cela **il n'y aura pas de gobelets** sur les ravitaillements. Le matériel obligatoire vous est imposé pour des questions de sécurité. Vous évoluerez en nature et en montagne, sur un terrain accidenté et avec une météo pouvant être hivernale.

- 1 réserve d'eau :
    - 1 litre minimum sur le 29 km.

    - 1,5 litre minimum sur le 50 km.
- 1 couverture de survie
- 1 téléphone portable
- 1 sifflet
- 1 veste coupe-vent
- 1 gobelet personnel
- Bâtons autorisés sur le 29km et 52km
- Bâtons interdits sur le 13km.

Matériel optionnel en fonction des conditions météorologiques : vêtements chauds (collant long de course à pied, sous-vêtement thermique à manches longues, veste imperméable et respirante, gants, bonnet).

L'organisation se réserve le droit de modifier la liste du matériel obligatoire en fonction des conditions météorologiques. Vous serez averti via la page Facebook, par e-mail et le site internet le cas échéant.

Des contrôles inopinés seront effectués sur les postes de ravitaillement. En cas de manque du matériel obligatoire, des pénalités de retard seront attribuées aux coureurs : 10 minutes par élément manquant.

Les **Bâtons** sont autorisés sur les parcours de 29km et du 52km

Bien que nous les aimons, les animaux de compagnie ne sont pas autorisés.

10) Balisage :

Le balisage sera effectué sous plusieurs formes :

- Rubalise
- Peinture biodégradable
- Panneaux signalétiques
- Jalonneurs
- Chaux, p
- Poudre grise blanche.

Des informations quant aux codes couleurs vous seront communiquées lors du briefing.
L'organisation prend un grand soin à rendre le parcours visible, elle ne pourra donc pas être tenue pour responsable d'un manque d'attention et de vigilance de la part des coureurs

11) Chronométrage :

Le chronométrage des courses sera assuré à l'aide de puces électroniques par la société Sporkrono.

12) Récompenses :

Lots sur top 3 scratch du 13km, 29km et 50km ainsi que les premiers de chaque catégories (FFA), sous réserve de la présence du récompensés.

Lots FINISHERS pour TOUTES et TOUS après la course. Ce dernier sera à récupérer au COSEC jusqu'à 17H00. Nous ne prenons malheureusement pas en charge la distribution des lots une fois les courses terminées.

13) Vestiaires, douches :

Des vestiaires et des douches seront à disposition au COSEC des Dragons.

14) Assurance :

Une assurance responsabilité civile a été souscrite pour ce type d'épreuve.

15) Annulation :

- Dans le cas où le coureur souhaite annuler son inscription :

Jusqu'au 3 Mars 2024 à 23 :59 : Vous avez possibilité d'annuler votre inscription sans motif particulier directement depuis votre dossier SPORKRONO. Vous serez remboursé du tarif de la course, moins les frais SPORKRONO et moins 1€ destiné à l'association.
Après cette date, pouvez annuler votre inscription mais aucun remboursement ne sera effectué.

- Dans le cas où les organisateurs annulent l'épreuve (pandémie, intempérie, etc.) : Les coureurs auront le choix entre le report de l'inscription ou le remboursement intégral (frais d'inscription inclus).

16) Hébergement :

Plusieurs types d'hébergement-vous sont proposés sur la région de Saverne (Hôtel, chambres d'hôtes, camping en mobile home…). Vous trouverez tous ces renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Saverne : http://www.tourisme-saverne.fr/

17) <u>Secours :</u>

Ils seront assurés par les membres de la **PROTECTION CIVILE** présents sur les parcours et à l'arrivée.

18) <u>Droit à l'image :</u>

Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de la manifestation.

19) <u>Mesures sanitaires :</u>

Les règles gouvernementales et préfectorales seront appliquées le cas échéant, mais ne sont pas encore connues à ce jour.